## COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2021

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du CGCT.

L'An deux mille vingt et un, le huit juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 03/06/2021, s'est réuni à 20h00 à la mairie, sous la présidence de Monsieur LANDAIS Bernard, Maire.

Nombre de conseillers en exercice: 19

<u>Présents</u>: MM. LANDAIS Bernard, BONNEAU-NICOLAU MASO Pierre, GABORIEAU Émilie, JOUIN Marie-Claire, CADOUDAL Jean-Pierre, PHELIPPEAU Annie, GODIN Jacky, MARREL Yannick, VANDENBUSSCHE Sandra, MUSTIERE Christelle, BOUFFLERS Jean-François, FARDIN Myriam, THOMAS Julien, BRECHOTTEAU Anthony, CARTERON Nadège, RENARD Leslie.

Absents excusés: M. JAULIN Gilles, MORIN Natacha, MARTIN Franck.

Pouvoirs: M. Gilles JAULIN à M. Pierre BONNEAU-NICOLAU MASO.

Mme Natacha MORIN à Mme Emilie GABORIEAU.

Secrétaire de séance : Mme Emilie GABORIEAU.

## **ORDRE DU JOUR:**

## Le Conseil Municipal:

> RETIENT la banque Caisse d'Épargne pour financer le projet d'acquisition immobilière et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.

- > APPROUVE, à l'unanimité, la suppression des régies vente tickets du restaurant scolaire, de la garderie périscolaire et de la photocopie et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- > APPROUVE, à l'unanimité, la création d'une régie unique de recettes dénommée restaurant scolairegarderie périscolaire-photocopies et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- > APPROUVE, à l'unanimité, la mise en place d'un matériel sans fil d'un Terminal de Paiement Electronique (TPE) pour la gestion des ventes des tickets du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- > APPROUVE, à l'unanimité, le changement du rythme des dépôts des recettes de la régie bibliothèque auprès du Trésor Public et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- > FIXE, à l'unanimité, les tarifs des repas du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2021/2022, comme suit : 3,00 € le repas enfant et 5.50 € le repas adulte et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- > FIXE, à l'unanimité, les tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2021/2022, comme suit :
  - Garderie du matin : forfait de 1,50 € par enfant.
  - Garderie du soir : forfait de 1,50 € par enfant.
  - Pénalité pour retard le soir : 5 € par ¼ d'heure de retard et par famille.
- et AUTORISE, Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- ➤ VALIDE, à l'unanimité, l'avenant N°1 à la convention constitutive d'un groupement de commande pour le gros entretien des voiries pour l'année 2021 et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- ➤ VALIDE, à l'unanimité, le devis d'un relevé topographique du géomètre expert Vincent RENAUDIN de Ferrières concernant un chantier de voirie, pour un montant de 1450,00 € HT soit 1740,00 €.

- ➤ RETIENT, à l'unanimité, le devis de l'entreprise JPP Direct pour un montant de 1718,87 € HT soit 2062,64 € TTC pour du mobilier extérieur et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- > ACCEPTE, à l'unanimité, la création d'un poste non complet 33,5/35ème d'un agent en service scolaire et ce, à partir du 23 août 2021 et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- ➤ RETIENT sous réserve\*, par 18 voix Pour, 0 voix Contre et 1 abstention, le devis de l'entreprise de menuiserie Blanchet Mickaël pour un montant de 8388,62 € HT soit 10 066,34 € TTC. Cela concerne la réhabilitation de la scène et l'installation d'un sas coupe-feu salle des fêtes.
- Sous réserve d'une réponse d'une autre entreprise. et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- DIA/DPU présentées: 014/2021: 14bis chemin des Fours à Chaux, 015/2021: 1bis rue de Puyravault, 016/2021: 2 chemin de la Frérie, 017/2021: 15 rue de la Séguinolle, 018/2021: 35 rue de la Paix, 019/2021: 5 Impasse du Commerce,

▶ Prochaine réunion du Conseil Municipal le mardi 6 juillet 2021 à 20h00.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h35.

Affiché le 14/06/2021. Le Maire, Bernard LANDAIS.

